1. Dénomination du médicament vétérinaire
Incontex® ad us. vet., sirop pour chiens

2. Composition qualitative et quantitative
1 ml contient :
Substance active :

Chlorhydrate de phénylpropanolamine	25.00 mg
(correspond à phénylpropanolamine	20.14 mg)

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

3. Forme pharmaceutique
Sirop
Solution limpide brun-rougeâtre

4. Informations cliniques

4.1. Espèces cibles
Chien

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles
Pour le traitement de l'incontinence urinaire chez le chien lors d'insuffisance urétrale de la fermeture vésicale.

4.3. Contre-indications
Incontex ne doit pas être administré aux animaux souffrant d'arythmie cardiaque, d'hypertonie, d'affections rénales ou de glaucome.
Ne pas administrer aux animaux en gestation ou en lactation.
Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité au principe actif ou à un autre composant.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible
Incontex n'est pas indiqué dans le traitement de la miction inappropriée résultant d'un trouble du comportement.
Chez la chienne de moins d'un an, il convient d'envisager l'éventualité d'une malformation anatomique comme cause de l'incontinence urinaire avant l'instauration du traitement.

4.5. Précautions particulières d'emploi
Précautions particulières d'emploi chez l'animal
En raison des effets cardiovasculaires sympathomimétiques, le patient doit être examiné périodiquement sur la présence éventuelle d'effets secondaires. Bien instruire le propriétaire sur le dosage du produit.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux
En cas d'ingestion accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.
Un surdosage important peut se révéler mortel, en particulier chez l'enfant.
Évitez tout contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec le produit, rincez abondamment avec de l'eau et du savon. Lavez-vous les mains après l'utilisation.
En cas de contact avec les yeux, rincez immédiatement avec de l'eau pure pendant au moins 15 minutes.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)
Des excitations, de l'anxiété, de la léthargie, de l'anorexie, de la diarrhée, des vomissements, de l'arythmie cardiaque et une faiblesse circulatoire peuvent apparaître.
Dans de rares cas, une légère érection des poils de la nuque a été constatée.

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte
Ne pas administrer aux animaux en gestation ou en lactation.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions
Ne pas administrer d'autres médicaments ayant un effet sympathomimétique durant le traitement avec Incontex.

4.9. Posologie et voie d'administration
1.5 mg de chlorhydrate de phénylpropanolamine/kg PC deux fois par jour à administrer avec les aliments.

La seringue graduée jointe est étalonnée comme suit :

Poids corporel (kg)	Quantité Incontex (ml)	Poids corporel (kg)	Quantité Incontex (ml)
8	0.5	48	3
16	1	56	3.5
24	1.5	64	4
32	2	72	4.5
40	2.5	80	5

Enlever la gaine protectrice, puis visser la seringue graduée sur la bouteille à l'aide du bouchon-raccord. En tirant le piston, la quantité d'Incontex nécessaire peut être prélevée et mélangée à la nourriture.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Il n'existe aucune étude sur les surdosages pour ce médicament vétérinaire. Les conséquences éventuelles devront faire l'objet d'un traitement symptomatique.

4.11. Temps d'attente

Sans objet

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : médicaments sympathomimétiques, autres médicaments urologiques, phénylpropanolamine
Code ATCvet : QG04BX91

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

La phénylpropanolamine, un agoniste α-adrénergique, possède des effets sympathomimétiques directs par liaison aux récepteurs α1-adrénergiques et indirects par libération et inhibition de la réabsorption de noradrénaline dans la fissure synaptique. La phénylpropanolamine entraîne la constriction de la musculature lisse dans divers tissus, ce qui provoque, entre autres, une augmentation de la pression urétrale au niveau de la vessie. Cet effet peut être utilisé pour le traitement de l'incontinence urinaire. Au début du traitement, l'effet α-adrénergique peut provoquer une tachycardie et une élévation de la pression artérielle. Cependant, lors de la prolongation du traitement, on constate plutôt l'effet contraire (tachyphylaxie) en raison de l'épuisement du réservoir de noradrénaline.

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

Lors de l'administration orale, la phénylpropanolamine est pratiquement complètement résorbée. Une concentration sérique efficace est atteinte après 2 heures et peut être maintenue durant toute la journée avec deux administrations quotidiennes. La phénylpropanolamine est éliminée principalement sous forme inchangée par voie urinaire.

5.3. Propriétés environnementales

Pas de données disponibles

6. Informations pharmaceutiques

6.1. Liste des excipients

Saccharine sodique
Saccharose
Propylène glycol
Caramel (E150)
Glycérol 85 %
Acide citrique monohydraté (E330)
Sirop de glucose
Extrait d'ail
Eau purifiée

6.2. Incompatibilités majeures

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 18 mois
Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 3 mois

6.4. Précautions particulières de conservation
Conserver à température ambiante (15 – 25 °C). Protéger de la lumière.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire
Flacon en verre brun de 150 ml avec seringue graduée dans un carton

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments
Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché
Dr. E. Graeub AG
Rehhagstrasse 83
3018 Berne
Tél. : 031 980 27 27
Fax : 031 980 27 28
info@graeub.com

8. Numéros d'autorisation de mise sur le marché
Swissmedic 55'854'001 150 ml bouteille
Catégorie de remise B : remise sur ordonnance vétérinaire

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation
Date de première autorisation : 02.05.2001
Date du dernier renouvellement : 12.07.2021

10. Date de mise à jour du texte
28.12.2021

Interdiction de vente, délivrance et/ou d'utilisation
Sans objet